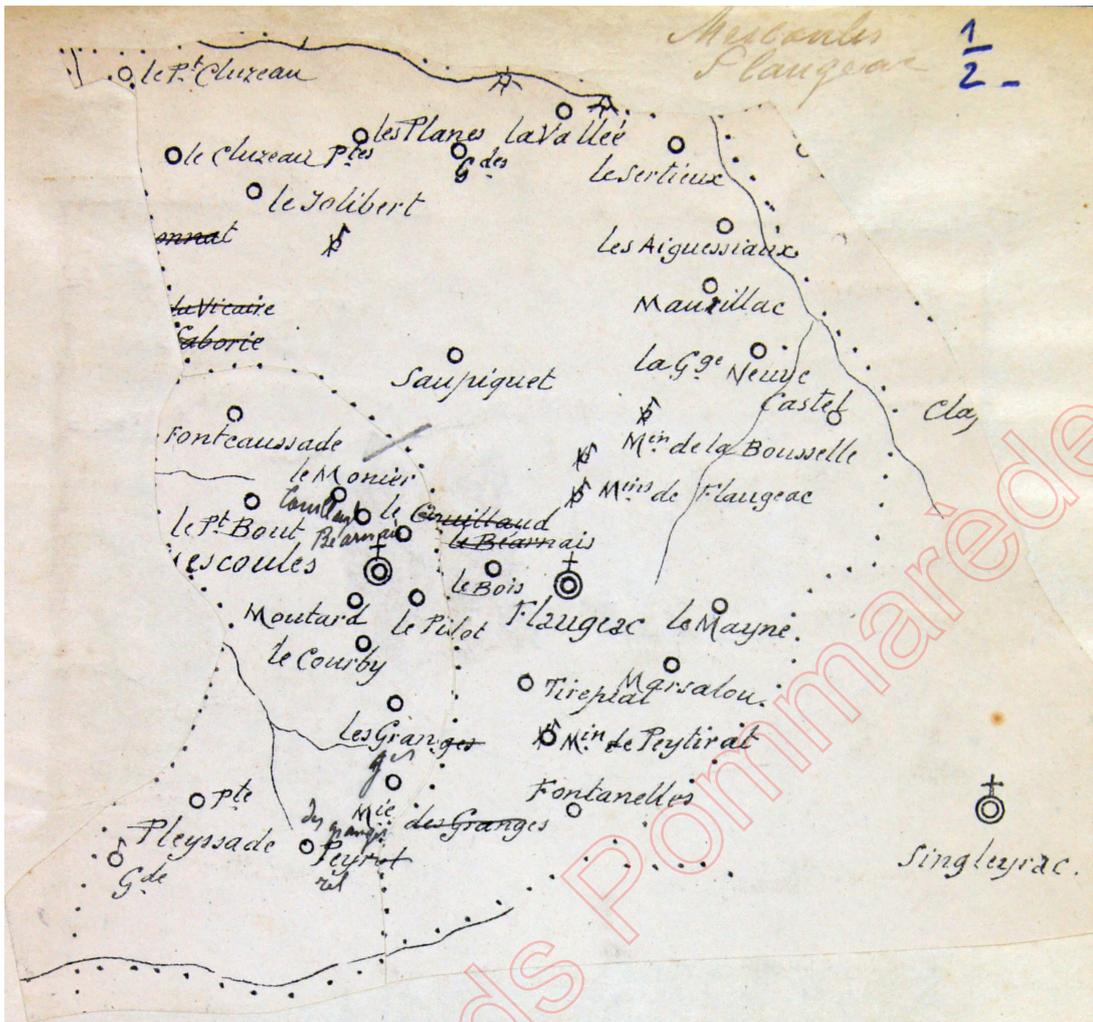


Chanoine Brugière

# Mescoules



Société Historique et Archéologique du Périgord  
Fonds Pommarède



|     |                        |                              |  |
|-----|------------------------|------------------------------|--|
| 104 | le bourg de Mescoules. | le Courby 1/2                | le Monier 1/2 N.                         |
| 104 | le Pt. Bout 1/2 N      | Fontcaussade 2/20            | Moutard 1/2 S                            |
|     | le Blarnais 1/2 N      | les Granges 15.              | de la Fleysade (G <sup>de</sup> Pte) 300 |
|     | le Couillaud 1/2 N     | M <sup>ie</sup> des Granges. | 25 le Peyrel 25.                         |
|     |                        |                              | le Pilon 1/2 SE                          |

|     |                          |  |                      |
|-----|--------------------------|--|----------------------|
| 104 | le bourg de Flaugeac.    | le Magne (le Mayne?) 15                      | le Saujiquet 1/2 N   |
| 104 | les Aiguessiaux 3NE      | le Mayne 2 1/2 NE                            | le Sertieux 3 N      |
|     | le Bois de la Maison 1/2 | le Mine de Flaugeac 1/2 N                    | Tirepial 1/2 S       |
|     | Castel 2 NE              | le Mine de la Bousnelle 1 1/2 NE             | la Vallée 2 3/4      |
|     | Grange Neuve 2 NE        | le Mine de Peytirat 15                       | le Cluxeau? 4 NO     |
|     | le Jolibert 3 1/2 NO     | le Mine des Planes 3 1/2 NO                  | le Pt. Cluxeau? 4 NO |
|     | Mauillac 2 1/2 NE        | la Moussagne                                 |                      |
|     | Marsaloux (le) 1 SE      | les Planes (G <sup>de</sup> des Pte) 3 1/2 N |                      |

Mescoules.  
 Lambert Jean. 1807  
 Segur Mathieu (de) 1808  
 Lambert François. 1817  
 Roger Madailhan Com. 1831.  
 de Segur Philippin. 1835  
 V<sup>ie</sup> de Segur . . . 1840  
 Ducourp . . . 1867  
 Lajus . . . 1874  
 Mourgues . . . 1872  
 Coland de Chadois. 1877.

Flaugeac  
 Boysselance Jean 1808  
 Moyrier fils. 1812  
 Beyselance Louis. 1816  
 Faure Jean. 1831  
 Pauly Jean. 1835  
 Faure Jean. 1837  
 Beyselance. 1843  
 Magnier. 1849  
 Beyselance. 1849  
 Grossoleil. 1855  
 Bonnavat. 1871  
 Grossoleil. 1872  
 Martinis Jar. 1872  
 Gueylard Jean. 1884

Mescoules. 291 hab. (160 comm. dont 40 h.) : 485 hect.;  
121m 138m altit.; à 2 K. de Sigoules; à 14 K de Berg  
Revenus (Comm. in 1884) 19 26 X 28.  
Revenus de la Fabrique; 250+.  
Sol: Calcaire d'eau douce, — Commune située  
sur un cotéau; sol généralement de mauvaise  
qualité; les terres en labour peu profondes; air très sain.  
La population sauf les familles de Ségur et Beusselance  
est composée de paysans dont l'esprit reli-  
gieux laisse à désirer et l'ignorance assez  
profonde. Voici une petite note de l'ancien maire  
relative à leurs pratiques superstitieuses: « Les habi-  
tants ont beaucoup de foi à une petite pelote-  
qui'ils attachent au col qu'ils nomment  
brivet, que le tiers et le quart leur font présent,  
composée souvent d'un crapécou, d'une  
bottle de barrique et autres objets qui ont au-  
tant de propriétés les uns que les autres.  
Titulaire et patron: S<sup>t</sup> Martin de Tours 11 novembre  
« Paroquia Sancti Martini de Mescoules » 1131 (Cart.  
de S<sup>t</sup> Marie de Saintes, 166); « Mescoules » 1365 (Chât.  
de Puyg.); « Mescoules » (Archiv. de Pau) « S<sup>t</sup> Mar-  
tin de Mescoules » 1594 (Iniquat de S<sup>t</sup> Gerlat. n. 29.  
La paroisse se compose du territoire de deux com-  
munes de Mescoules et de Flaungac. (État de 1825).  
L'église de Mescoules qui est gothique, du XIII<sup>e</sup> au  
XIV<sup>e</sup>, serait une des plus remarquables du dio-  
cèse si elle avait ses deux bras de la croix;  
sa superbe voûte est supportée par huit  
arceaux; la façade du portail qui est du  
XIV<sup>e</sup>, est très belle. Cette église qui mesure  
30 m. sur 10 a été bien réparée grâce à la  
générosité d'un de ses curés, M<sup>r</sup> Archier il  
a donné pour l'église et le presbytère 12 000 fr.  
5 croixes. S<sup>t</sup> J. en marbre à la S<sup>t</sup> Vierge;  
et à S<sup>t</sup> Joseph. — Statues: la Vierge, S<sup>t</sup> Joseph.  
1 cloche de 540 l. — Sacristie au midi.  
Presbytère attenant, 6 pièces avec dépendances.  
Jardin de 5 ares avec un pré  
(Arch. de la Dord. Q 550 n<sup>o</sup> 197 et Q 77 n<sup>o</sup> 232) Vente  
du 6 messidor an IV: bâtiments, jardin, terre et  
pré communs de Flaungac, Mescoules, Sigoules.  
Propriétaires: presbytères de Flaungac, Mescoules et  
Sigoules. Adjudicataire Pierre Grassollet. 5 720 fr. 4 s.  
(Arch. de la Dord. série 0) « L'ordonnance du 25 novemb.  
1819 autorise l'acquisition moyennant 870 fr du pres-  
bytère appartenant au S<sup>r</sup> Sarge et l'imposition  
en 4 années ... l'acte de vente en date du 17 janv.  
1820 devant Beusselance sacroix notaire à Sigoules. »  
Ecole. (Voy. Flaungac pour les religieuses.)  
Confréries du S<sup>t</sup> Sacrement et du S<sup>c</sup>apulaire, du  
22 janvier 1843. — 4 familles de mendiants.  
Pas de Cabarets. — 1 aveugle — 1 idiot.  
Sites de l'époque préhist. (Bull. arch. IV. 47.) — Curé? —

Flaugeac. 337 hab.; 735 hect.; 113<sup>m</sup> 189<sup>m</sup> altit.; à  
4 K. de Sigoulès, à 14 K. de Bergerac.

Revenus de la Commune: 21, 37 X 39 (en 1884).

Sol: Calcaire d'eau douce.

Flaugeac était le siège d'un archiprêtre nommé  
d'abord archiprêtre de Gajac. En 1740 il  
comprendait 53 paroisses.

Cette église, sous le vocable de S<sup>t</sup> Remy est une  
annexe de Mescoules distante de 14 Kilom.  
De même époque et de même style que l'é-  
glise de Mescoules, elle est bien moins con-  
servée; ainsi la voûte est détruite et ram-  
placée par un mauvais lambris. Le cimé-  
tière l'entoure; la sacristie est très humi-  
de; le presbytère fut vendu à la Révolution  
avec ceux de Mescoules et de Sigoulès (voir  
Mescoules).

Délimitation pour le spirituel: Sa maison de  
clercu, habitée aujourd'hui par les Sœurs a été  
distracte de Mescoules et réunie pour le culte  
à la paroisse de Sigoulès par ordonnance epis-  
copale du 21 mars 1846. — M<sup>r</sup> Durand dont  
la maison n'était pas alors construite de-  
manda (après l'avoir bâtie) à M<sup>r</sup> par une  
lettre datée du 1<sup>er</sup> octobre 1872 son accession  
à Sigoulès demandant pour raison 1<sup>o</sup> que ce  
hamiau habité exclusivement par sa famille  
était à une distance d'environ 5 Kil. de Mes-  
coules et d'un K. environ de Sigoulès; 2<sup>o</sup> que  
l'ordonnance épiscopale avait déjà annexé  
tout le clercu à la paroisse de Sigoulès.

M<sup>r</sup> Habbé Pantoine dans une lettre à M<sup>r</sup> de  
S<sup>t</sup> Euphère, du 16 février 1878, dit que la  
maison a été distracte verbalement par Mon-  
seigneur de la paroisse de Mescoules et unie  
à Sigoulès dès l'installation des Sœurs qui  
eut lieu au mois d'octobre 1869. La maison  
Durand située au P<sup>r</sup> clercu a été égale-  
ment distracte verbalement par Monseigneur  
de la paroisse de Mescoules et unie à Sigoulès le  
10 février 1876. — Une lettre collective des  
membres du Conseil de Fabrique (le curé  
n'y figure pas) de Mescoules répond à la  
distraction de la maison Durand qu'elle  
demande la séparation (d'après le Conseil) que  
parce qu'il habitait au paravant Sigoulès;  
et que sa maison n'est distante que de 3 K.  
de Mescoules — (fin)